



Grandir à Brie

de 3 à 11 ans

# Grandir à Brie

## Sommaire

3	Editorial	3
4	La ville et l'école	4 - 13
	• Pour votre enfant de 3-11 ans	4 - 8
	• Pour favoriser l'éveil	9 - 11
	• Pour des conditions optimales d'accueil	12 - 13
9	La ville et le temps hors scolaire pour votre enfant	14 - 17
12	Modalités	18 - 19
18	Contacts	20



## S'épanouir pour bien grandir

À Brie-Comte-Robert, nous sommes conscients que chaque petite Briarde, que chaque petit Briard est un-e adulte en devenir. C'est déjà aujourd'hui que se joue demain.

Mon équipe et moi-même sommes très attachés à l'école républicaine, celle qui donne à toutes et à tous les mêmes droits, les mêmes chances. Dans notre ville, nous mettons donc tout en œuvre pour rendre cela réel. Nous avons fait le choix depuis longtemps de favoriser l'accès au sport et à la culture, pour offrir des temps de solidarité, d'entraide et de fraternité. Ainsi, nous avons créé différents dispositifs pour entretenir le bien vivre ensemble.

Il s'agit pour nous d'un véritable choix politique. Nous choisissons d'agir au quotidien pour tous : actions de médiation dans les écoles, école multisports, temps d'éducateurs sportifs municipaux pendant le temps scolaire, écoles rénovées au fur et à mesure, modernisation des équipements sportifs... Pour avant tout permettre l'épanouissement, le dépassement de soi et la rencontre de l'autre.

Chaque élève briard est un talent. Aidons-le à bien grandir, à découvrir le monde qui l'entoure et à s'épanouir pour viser la lune. C'est en accompagnant chacune et chacun, en donnant les mêmes chances que nous permettrons à notre République d'être belle. Parce que l'école est avant tout une école républicaine.

Belle année scolaire,

# La ville et l'école

pour votre enfant de 3-11 ans



## [ L'accueil périscolaire ]

Encadrés par de nombreux animateurs, ces accueils se déroulent dans l'école de votre enfant les jours scolaires.

Le matin, l'accueil pré scolaire est un moment convivial où l'enfant s'éveille doucement. Cela va lui permettre de bien commencer sa journée et d'être apte aux enseignements dès 8h30.

Le soir, les petits Briards se voient proposer des activités manuelles et jeux éducatifs, construits autour d'un projet pédagogique. C'est cela aussi bien grandir !

À partir de 17h (après le goûter fourni par la ville), et jusqu'à 19h, les parents peuvent venir chercher leur-s enfant-s. Les parents sont tenus de respecter les horaires de fermeture des accueils. Des retards répétés peuvent entraîner l'exclusion de l'enfant.

Les élèves d'élémentaire peuvent sortir seuls si une autorisation écrite du responsable légal a été fournie à la mairie.

### S'inscrire

Les inscriptions aux temps périscolaires sont obligatoires et se font auprès du service éducation, jeunesse et sports ou sur «Ma mairie en ligne».\*.

### Tarifs

1,95€/jour + goûter (0,79€/jour)

Si votre enfant a un PAI (voir page 7), le goûter ne sera pas facturé.

\*voir modalités page 18

## ZOOM

### La journée d'un élève

La journée de votre enfant se décompose en plusieurs temps durant lesquels différents acteurs interviennent.

7h

#### Accueil périscolaire

8h30 École maternelle Gérard-Menot 8h20

#### Enseignement

Intervention possible du personnel de la ville

11h30 École maternelle Gérard-Menot 11h20

#### Restauration

13h30 École maternelle Gérard-Menot 13h20

#### Enseignement

Intervention possible du personnel de la ville

16h30 École maternelle Gérard-Menot 16h20

#### Goûter

#### Études

#### Accueil périscolaire

18h

19h

ACTEUR Ville

ACTEUR Éducation nationale

## 6 La ville et l'école pour votre enfant de 3-11 ans

### L'enseignement

Déclinant les programmes de l'Éducation nationale, ces temps sont menés par des professeurs des écoles. Il s'agit de personnel de l'État qui n'a aucun lien hiérarchique avec la commune. Leur responsable est l'inspection d'Académie.

**Le personnel communal est néanmoins présent durant ces plages horaires.** Il y a tout d'abord les **ATSEM**, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. Ce sont les personnes qui aident vos enfants en maternelle et accompagnent les professeurs des écoles.

De nombreux agents (éducateurs sportifs, médiathécaires, ludothécaires, médiateurs culturels...) interviennent au cours de l'année, pour renforcer l'éveil de vos enfants. (voir page 9).

#### S'inscrire

##### Entrée en maternelle

Chaque année, de janvier à fin février, a lieu la campagne d'inscription à l'école maternelle. Il suffit de vous adresser au service éducation jeunesse et sports, située dans le bâtiment 3 de l'Hôtel de Ville ou via «Ma Mairie en ligne». Une fiche de pré-inscription vous sera transmise et vous devrez la remettre complétée à la direction de l'école.

##### Emménagement à Brie

Vous venez d'emménager à Brie ? Pour scolariser votre enfant dans une des écoles publiques, vous devez dès que possible vous adresser au service éducation jeunesse et sports (contacts page 20).



#### Les écoles et la carte scolaire

La ville accueille les jeunes Briards au sein de 4 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires. Celle de vos enfants dépend de votre lieu de résidence. Toutes les coordonnées en dernière page de couverture.



7

### Le temps des repas

#### S'inscrire

L'inscription à la restauration scolaire se fait de manière annuelle à la direction éducation jeunesse et sports. Les parents décident au jour le jour si leur enfant déjeunera le midi même. Une véritable souplesse que peu de villes ont mis en place !

#### Tarifs

Le repas est facturé selon votre quotient familial (voir page 19). Le prix varie entre 1€ et 6,65€ le repas. Pour les enfants hors commune, le coût est de 7,80€. L'accueil des enfants qui ont un PAI alimentaire est facturé à hauteur de 60 % du coût habituel de la restauration, pour couvrir le coût de l'encadrement.

Tous les élèves briards ont accès à la restauration scolaire. Les repas sont fournis par un prestataire externe de la ville.

Les menus sont établis par une commission composée de parents d'élèves, d'élus, de personnel communal et du conseil municipal des enfants. Consultables sur le site [briecomteroberot.fr](http://briecomteroberot.fr), les menus respectent les recommandations en vigueur (GEMRCN). Ils comportent des aliments biologiques, des poissons issus de la pêche durable, des fromages AOP et à la coupe, des légumes d'origine française et de préférence issus des circuits courts, des produits de saison, des viandes d'origine française, des crudités issues de produits bruts et transformées en cuisine centrale, des produits locaux. Ils réservent aussi une fois par semaine des menus végétariens.

Si votre enfant est allergique, un PAI (protocole d'accueil individualisé) sera mis en place pour assurer sa sécurité. Il sera alors nécessaire de fournir son panier repas. Prenez contact avec l'école et la médecine scolaire.

### [ Les temps d'études ]

Chaque jour, il est proposé à votre enfant de participer à l'étude surveillée. Encadré soit par des professeurs des écoles, soit par des animateurs de la ville (recrutés à Bac+2 minimum), il travaille sur ses devoirs.

L'étude a lieu dans l'école de votre enfant les jours de classe de 16h30 à 18h. Le goûter est obligatoirement fourni par la commune (sauf pour les enfants avec un PAI).

Après l'étude, à 18h, les enfants sont dirigés vers l'accueil périscolaire si vous n'êtes pas disponible pour récupérer votre enfant. L'accueil du soir est alors offert.

Les enfants en élémentaire peuvent quitter l'étude seuls, sous réserve de l'autorisation écrite du responsable légal, au moment de l'inscription.

#### S'inscrire

L'inscription est une démarche préalable obligatoire et doit se faire chaque année auprès du service éducation jeunesse et sports ou via « Ma mairie en ligne ». La réservation s'effectue le matin à l'arrivée auprès du personnel communal ou directement en classe auprès de l'enseignant.e de l'enfant.

#### Tarifs

Le tarif est de 24,97€ par mois pour le 1<sup>er</sup> enfant, 21,08€ pour le second et 18,42€ pour le 3<sup>e</sup>. Le tarif vaut quelque soit le nombre de fréquentation.

Le goûter (0,79€) est à ajouter pour chaque jour de présence.



# La ville et l'école

pour favoriser **l'éveil** de votre enfant



## 10 La ville et l'école pour favoriser l'éveil de votre enfant

### Accompagner les activités

Chaque année, la ville alloue un budget aux différentes écoles publiques. Une initiative que l'équipe municipale a choisi de mettre en place pour assurer une meilleure qualité de l'apprentissage. Cela permet aux écoles :

- d'acheter des fournitures et du matériel répondant à leurs besoins pédagogiques,
- de fournir des prestations de service,
- d'acheter des abonnements magazine.

La ville offre également des livres aux élèves maternelles, des trousseaux et calculatrices aux élémentaires, met des bus à disposition...

Au total, ce sont **plus de 180 000€** qui sont dépensés chaque année pour accompagner les équipes enseignantes dans leurs projets. Une exception briarde !

### S'ouvrir à la citoyenneté

La ville permet aux élèves de CM1 et CM2 de s'initier à la citoyenneté par le biais du Conseil municipal des enfants. En mettant à disposition deux agents territoriaux formés, la ville encourage le développement du civisme et des prises d'initiative. Une à deux fois par mois, les élèves élus travaillent à la mise en place des projets qu'ils ont défendus auprès de leurs camarades.

### Sécurité routière

La police municipale organise des ateliers auprès des élèves élémentaires pour leur apprendre les bons réflexes de la circulation routière, à pied, à vélo, ou encore lorsqu'ils sont passagers de voiture ou de car. Ainsi, les nouvelles générations d'usagers de la route sont formées à des déplacements sûrs.

### Développer sa motricité

À Brie, trois éducateurs sportifs diplômés accompagnent les enseignants dans le programme sportif scolaire. Chaque semaine, ce sont plus de 36 heures d'animations sportives qui sont dispensées durant le temps scolaire aux petits Briards. Parce que maîtriser son corps permet de s'épanouir et de s'ouvrir aux autres.

### Découvrir les arts

Parallèlement à sa programmation culturelle, la ville développe des projets artistiques avec les équipes pédagogiques des écoles. Des professionnels formés à la médiation accompagnent donc les enfants dans la découverte du monde. Des visites à la médiathèque, au cinéma ou encore au centre d'art Hôtel-Dieu ont également lieu.

### Premiers secours

Encadrés par des professionnels, les enfants de grande section de maternelle et CM2 sont initiés aux gestes de premiers secours. L'objectif est de sensibiliser le jeune public à la prévention des accidents domestiques, savoir appeler les secours et connaître les gestes qui sauvent.

11



### Des animations riches

Tout au long de l'année, de nombreuses structures de la ville accueillent les jeunes publics. Des rendez-vous à la médiathèque, à la ludothèque, des spectacles au Safran, des séances au cinéma ou encore des interventions sur le développement durable sont offertes à vos enfants.



# La ville et l'école

pour des conditions optimales  
**d'accueil** de votre enfant



## [ Des bâtiments adaptés ]

La ville consacre un budget conséquent à ses écoles. À ce titre elle réalise des travaux d'entretien comme la réalisation de peintures, le changement de sols, mise aux normes PMR de WC, remplacement des luminaires par des Leds dans le cadre du programme d'économie d'énergie...

**Les chantiers en cours** : après des travaux en école maternelle du groupe scolaire Moulin Fleuri, c'est au tour de l'école élémentaire de se voir doter de nouvelles salles de classes, d'une salle d'accueil périscolaire, de nouveaux sanitaires mais également d'un ascenseur pour permettre l'accès à tous les élèves et enseignants.

Au groupe scolaire Jules-Ferry, après concertation entre les enfants, les professeurs, les équipes d'animation, les ATSEM et les agents d'entretien, ce sont des cours végétalisées qui vont voir le jour à la rentrée 2023. Avec la végétalisation, il s'agit notamment de lutter contre les effets du dérèglement climatique mais également de repenser l'utilisation de l'espace pour les usagers des cours de récréation.

## [ Entretenir les locaux ]

Chaque jour, ce ne sont pas moins de 40 agents qui assurent la propreté des écoles briardes. Un travail conséquent qui permet aux enfants de travailler sereinement. Par ailleurs, chaque été, les équipes nettoient de fond en comble les écoles : livres, jeux, mobiliers...

## [ Des mobiliers renouvelés ]

La ville consacre un budget important chaque année pour renouveler le matériel des écoles. Un budget qui fait l'objet de concertation avec les équipes enseignantes et les élus.

## [ Se doter d'outils informatiques ]

La ville équipe également chaque année les écoles publiques en matériel informatique. Les outils numériques au service de la pédagogie sont très présents dans les écoles briardes.



# La ville

## et le temps hors scolaire



### Stages multisports

La ville organise, la première semaine des vacances scolaires, des stages multisports de 5 jours pour les enfants de la grande section au CM2. Pour l'inscription, un certificat médical, les photocopies des vaccins ainsi qu'une photo d'identité sont nécessaires. Le tarif de ce stage est un forfait hebdomadaire facturé 54€ pour les enfants briards ou 86€ pour les enfants hors commune.

### École multisports

Pendant les périodes scolaires, l'école municipale des sports accueille les enfants de 3 à 11 ans de septembre à mi-juin.

Plusieurs sports sont proposés : activités collectives, acrobatiques, activités athlétiques, activités d'opposition individuelles et collectives. Les enfants sont répartis selon l'âge sur des créneaux d'une heure du lundi au jeudi.

Un service de transport vous est proposé gratuitement les lundis et mardis. La ville peut ainsi venir chercher votre enfant à son école pour l'emmener à l'école multisports. Le goûter sera alors fourni par la ville et facturé en fin de mois. Bien évidemment les enfants doivent porter une tenue adaptée à l'activité.

### S'inscrire

Les inscriptions se font lors d'un rendez-vous réservé sur « Ma mairie en ligne », courant juin. Un certificat médical, une photo d'identité et un règlement (chèque ou tickets jeunes) vous seront demandés. L'inscription est effective lorsque le dossier est complet.

### Tarifs

**100€ par an** pour les enfants briards  
**121€ par an** pour les enfants hors commune

### Le saviez-vous ?

L'école multisports de Brie est l'une des plus grandes de Seine-et-Marne avec plus de 300 inscrits !



### Centres de loisirs accueil de loisirs

Les centres de loisirs permettent aux Briards de 3 à 11 ans d'être accueillis autour d'activités diversifiées les mercredis et durant les congés scolaires.

En fonction du nombre et de l'âge des enfants, l'équipe d'animation développe un projet pédagogique autour duquel les animations sont organisées.

### Horaires

**Mercredi et vacances scolaires**  
Accueil du matin : 7h > 9h  
Accueil du soir : 16h30 > 19h  
Accueil en demi-journée : arrivée ou départ entre 13h et 14h

### S'inscrire

L'inscription a lieu à l'année auprès du service éducation jeunesse et sports ou via « Ma Mairie en ligne ». Selon le quotient familial briard, le coût oscille pour la demi-journée entre 1,35€ et 10,16€ (13,65€ pour les extérieurs), et, pour la journée, entre 2,45€ et 16,94€ (22,59€ pour les extérieurs).

## Médiathèque L'île aux trésors

La médiathèque L'île aux trésors est un lieu chaleureux et convivial qui vous accueille à tout âge. Vous y trouverez de nombreuses ressources pour votre enfant : livres, magazines, BD, qu'il pourra lire confortablement sur place ou bien emprunter à la maison après adhésion. Il y trouvera également des jeux, des CD ou encore des DVD. De nombreux événements et spectacles y sont proposés tout au long de l'année ainsi que la billetterie municipale pour acheter vos places pour les spectacles de la saison culturelle.



## Cinéma municipal Les 4 vents

Le cinéma municipal les 4 vents vous propose chaque semaine un film jeune public, et régulièrement des séances spéciales : ciné-goûter, quiz, animations, ou encore des festivals pour les jeunes cinéphiles (Festival Jeune Public, Little Film Festival, festival Faites des courts...) qui viennent également rythmer les projections au cours de l'année.

## Centre social La passerelle

Soutien scolaire, ateliers parents-enfants, sorties en famille, rendez-vous des parents... Le centre social La passerelle accueille toute la famille pour de nombreuses activités ou vous accompagner au quotidien.

## Ludothèque

Partagez d'agréables moments en famille à la ludothèque municipale. Stratégie, coopération, rapidité, hasard... avec un catalogue de plus de 800 jeux pour tous et tous les goûts, vous pourrez jouer sur place gratuitement ou emprunter jusqu'à 2 jeux chez vous, pour une durée de 4 semaines, après adhésion à l'année pour le foyer.



## Salle de spectacles Le Safran

La salle de spectacles le Safran vous accueille tout au long de l'année pour de nombreux spectacles et concerts de la saison culturelle de la ville. Elle accueille également vos enfants lors de nombreux événements, de spectacles de fin d'année et bien plus encore.



## Centre d'art Hôtel-Dieu

Espace d'expositions dédié aux arts visuel de notre temps, le centre d'art Hôtel-Dieu propose une programmation régulière pour petits et grands. Des actions et événements y sont également organisés tout au long de l'année.



## Château

Envie de remonter le temps ? Figure emblématique de la ville, le château vous offre de nombreuses possibilités. Par son exposition permanente, l'association les Amis du vieux-château vous permet de découvrir l'histoire du lieu, visites, chantiers, ateliers... De nombreuses activités vous y sont proposées toute l'année.

## Centre aquatique L'Oréade

Le centre aquatique L'Oréade offre aux petits et grands nageurs un grand bassin de 25m de long en intérieur, un bassin de 12m de long en extérieur, un bassin ludique avec une rivière contre-courant, un pataugeoire ainsi qu'une aire de jeux extérieure.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la ville : [briecomteroberfr](http://briecomteroberfr)

# Modalités

La direction éducation, jeunesse et sports est en charge de la mise en œuvre de la politique éducative et sportive sur la ville.

Située dans le parc de l'Hôtel de ville, au bâtiment 3, elle est composée de :

- Service scolaire
- Service facturation
- Service entretien
- Service des sports
- Service restauration
- Accueils de loisirs et pôle jeunesse
- Structure information jeunesse
- Service ATSEM
- Service transports

La direction vous accueille :

Lundi et jeudi : 13 h 30 > 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi :

9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 17 h 30

dans le bâtiment 3 de l'Hôtel de ville

par téléphone au 01 60 62 64 33

ou par courriel à  
accueillejs@briecomterober.fr

## Les tarifs

Pour plus d'équité sociale, la ville a créé en 2016 le quotient familial briard. A recettes constantes pour la ville, cela a permis d'établir une tarification des activités périscolaires indexée sur les ressources des familles et la composition fiscale des foyers. Ainsi, chaque famille briarde bénéficie d'un tarif individualisé et équitable.

**Modalités de calcul du Quotient Familial Briard**  
Chaque famille doit fournir à la direction éducation, jeunesse et sports, les éléments justifiant des ressources et de la composition du foyer. À défaut, le tarif le plus haut sera appliqué.

$$\text{QFB} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence impôts} / 12}{\text{Nombre de parts}}$$

Le QFB peut être exceptionnellement recalculé si des changements ont lieu en cours d'année (licenciement, décès, maladie longue durée...).

## La facturation

Modalités de paiements

Les factures sont envoyées au début du mois suivant. Il est possible de régler :

- par chèque (à l'ordre de « Régie Unique recettes ville de Brie-Comte-Robert »)
- par espèces ou tickets Cesu (pour l'accueil périscolaire et les centres de loisirs), sur place au service facturation
- par prélèvement automatique, le 12 de chaque mois
- par carte bancaire via l'espace « Ma mairie en ligne » ou sur place à la direction éducation, jeunesse et sports.

## Ma mairie en ligne

Grâce à « Ma mairie en ligne », vous disposez d'un portail pour réaliser de nombreuses démarches depuis chez vous, 24h/24, 7 jours sur 7.

Accessible depuis le site de la ville, il vous permet :

- de réaliser des inscriptions pour vos enfants : centres de loisirs, restauration, écoles
- de modifier vos coordonnées et informations personnelles
- de régler vos factures, d'adhérer au prélèvement automatique mais aussi de prendre rendez-vous afin d'effectuer un passeport au service population, de signaler des problèmes de voirie aux services techniques...

### RESTAURATION\*

QFB	Prix du repas
Inférieur à 200	1€
Entre 200 et 411	1,05€
Entre 411 et 1700	QFB* 0,375% + 0,26
Supérieur à 1700	6,65€
Hors commune et invités	7,80€

### CENTRES DE LOISIRS\*

QFB	Prix journée	Prix demi-journée
Inférieur à 200	2,25€	1,35€
Entre 200 et 2200	QFB* 0,733% + 0,79	(QFB*0,733% + 0,79)* 60%
Supérieur à 2200	16,94€	10,16€
Hors commune et invités	22,59€	13,55€

+ Repas obligatoire si l'enfant reste en journée ou en matinée, le prix d'un repas sera ajouté.

## CONTACTS

### **Direction éducation, jeunesse et sports**

Hôtel de Ville - Bâtiment 3  
2, rue de Verdun  
77170 Brie-Comte-Robert  
accueildejs@briecomterobert.fr  
01 60 62 64 33

### **École élémentaire Louis-Pasteur**

57, rue Pasteur  
Élémentaire : 01 64 05 06 70  
Direction accueil de loisirs :  
06 45 59 31 21

### **École maternelle Gérard-Menot**

24, rue des Tournelles  
Maternelle : 01 64 05 09 71  
Direction accueil de loisirs :  
06 45 54 55 21

### **Groupe scolaire Jules-Ferry**

5, rue des Écoles  
Maternelle : 01 64 05 01 66  
Élémentaire : 01 64 05 00 26  
Direction accueil de loisirs :  
06 45 35 02 62

### **École primaire Claude-Tournier**

Allée Claude-Tournier  
Maternelle : 01 64 05 51 47  
Élémentaire : 01 64 05 51 47  
Direction accueil de loisirs :  
06 82 52 43 70

### **Groupe scolaire Moulin Fleuri**

28, rue Saint-Lazare  
Maternelle : 01 64 05 03 16  
Élémentaire : 01 64 05 08 85  
Direction accueil de loisirs :  
06 77 31 43 79

### **Centre de loisirs maternel « 1, 2, 3 soleil »**

12, rue du Martinet  
01 60 62 54 94

### **Centre de loisirs élémentaire « La Clé des Champs »**

26, rue des Tournelles  
Tél. 01 60 62 23 90



Hôtel de ville - 2 rue de Verdun  
77170 Brie-Comte-Robert